

Carriérois

Journal d'information municipale - Saint-Marc-des-Carières

NO. 157 | AVRIL 2024



PAGE 11

SOMMAIRE

Pour nous rejoindre : 2

Prochaine tombée : 2

Le mot du Maire : 3

Résumé de la séance du conseil : 4

Information municipale : 5-6-7-8-9

Vie communautaire: 10-11-12-13-14

Service des loisirs et de la culture : 15-16



Saint-Marc-
des-Carières



Saint-Marc- des-Carières

De service, de nature

**965, boulevard Bona-Dussault
Saint-Marc-des-Carières (Québec) G0A 4B0**

418-268-3862

Télécopieur : 418-268-8776

Site internet : www.villestmarc.com

Facebook administration: Ville SaintMarcdescarrieres

Facebook Loisirs: Loisirs Saintmarcdescarrieres

Facebook Spectacles: Ville stmarcdescarrieres

Horaires du bureau municipal :

Lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

le vendredi de 9h00 à 12h00

COMMENTAIRES ET SUGGESTIONS

[https://st-marc-des-carières.qc.ca/fr/ma-ville/
administration/commentaires-et-suggestions](https://st-marc-des-carières.qc.ca/fr/ma-ville/administration/commentaires-et-suggestions)

POUR NOUS JOINDRE

Marc-Eddy Jonathas

Directeur général / Greffier
/Très.
dg@villestmarc.com

Mathieu Bergeron

Coordonnateur culturel et vie
communautaire
infoculture@villestmarc.com

Marlène Gobeil

Comptabilité / Greffe
info@villestmarc.com

Stéphane Laroche

Directeur des travaux publics
voirie@villestmarc.com

Manon Paquet

Service à la clientèle / Taxes
taxation@villestmarc.com

Poste à combler

Inspecteur en urbanisme
urbadev@villestmarc.com

Brigitte Huot

Loisirs et culture /
Communications
info Loisirs@villestmarc.com

Richard Thibault

Directeur service d'incendie
incendie@villestmarc.com

Etienne Bouillon Begin

Coordonnateur aux sports
loisirs@villestmarc.com

LE CONSEIL MUNICIPAL

MARYON LECLERC, MAIRE

Claire Dussault

Conseillère au siège #1

Claude Groleau

Conseiller au siège #2

Carol Denis

Conseiller au siège #3

Élodie Brochu

Conseillère au siège #4

Mario Tessier

Conseiller au siège #5

Mario Paquet

Conseiller au siège #6

Pour les rejoindre communiquez au 418-268-3862
ou à info@villestmarc.com

RÉUNION DU CONSEIL: Le **2^e mardi** du mois à
20h00 au **centre communautaire et culturel**

PERMIS

DE CONSTRUCTION, DE RÉNOVATION, DE RÉPARATION

Veuillez prendre un rendez-vous en téléphonant à la Ville
ou encore en remplissant un formulaire de demande de
permis que vous trouverez sur le site internet de la Ville
sous l'onglet citoyens/service d'urbanisme.

Horaires: Lundi au vendredi
418-268-3862 poste 21

PERMIS DE FEU 418-326-4678

BIBLIOTHÈQUE 418-268-3561 poste 3862

PISCINE - GYMNASÉ 418-268-3561 poste 3148

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Location de salles : Remplir le formulaire sur le site
Internet www.villestmarc.com/

URGENCE

TRAVAUX PUBLICS

Pour toute urgence concernant les travaux publics, vous
pouvez composer le 418-268-5535.

DATE DE TOMBÉE du Carriérois

Date de tombée de la prochaine parution : 10 MAI

Parution et livraison: 29 MAI



Voici quelques informations municipales :

ROUTE DES SOURCES

Nous avons reçu un courriel, la semaine dernière, du ministère de la Sécurité publique, nous démontrant, enfin nous pensons qu'il y a une ouverture, quant à la possibilité d'une certaine rétribution financière aux travaux de protection et de sécurité de nos sources d'eau potable. Une rencontre a eu lieu entre la direction générale municipale et des représentants gouvernementaux pour clarifier certains points. Nous poursuivons notre demande avec détermination.

HÔTEL DE VILLE

Les travaux de rénovation à l'Hôtel de ville sont désormais achevés. Les employés ont réintégré leurs bureaux respectifs et s'attellent à réorganiser les dossiers. Nous envisageons d'organiser une journée portes ouvertes pour permettre à la population de découvrir nos nouveaux locaux.

AUTRES PRIORITÉS

La direction municipale continue le travail de préparation concernant le dossier de séparation des eaux tant

au niveau du secteur de la rue Entremont que celui du boulevard Bona-Dussault.

Nous venons de conclure une entente avec Graymont pour la construction d'un bassin de rétention d'eaux pluviales qui sera situé proche de la zone tampon à proximité de la carrière (à l'arrière de la rue Bourque). Les ingénieurs sont à finaliser les études environnementales et plans et devis afin, et je dirais même, ENFIN, de scinder les réseaux de ce secteur en pluvial et sanitaire ainsi que le réseau d'eau potable. Cependant, la date des travaux n'est pas encore ficelée, car il y aura un règlement d'emprunt à faire et la demande au gouvernement pour une subvention remplissant les critères...

BIBLIOTHÈQUE

La ville a investi dans un nouveau logiciel pour le comité de la bibliothèque et je vous avoue que ce n'était pas un luxe. Ça faisait longtemps que le comité attendait ce changement. La formation a eu lieu mi-avril. Nous espérons que ce nouveau logiciel facilitera l'utilisation de la bibliothèque pour tous.

LE CHALET

Monsieur Mathieu Bergeron a sollicité une subvention auprès de la MRC de Portneuf afin d'augmenter les heures d'ouverture de notre local des jeunes. Nous avons obtenu une subvention de 20,000\$, permettant ainsi d'accueillir une clientèle dépassant les limites de notre municipalité. Félicitations à Mathieu !

Les nouvelles heures d'ouverture du CHALET sont : lundi, mercredi et jeudi de 11h30 à 13 h, jeudi de 16h à 21h et le samedi de 18h30 à 22h30. Nous envisageons d'ajouter une soirée supplémentaire.

SPORTS ET LOISIRS

Le festival M-7 (anciennement MAGH) s'est déroulé les 13 et 14 avril derniers. Les jeunes ont pleinement profité de l'événement. Le Centre récréatif Chantal Petitclerc a accueilli la coupe Chevrolet, catégorie M-15, du 8 au 14 avril. Les futurs Guy Lafleur s'en sont donné à cœur joie. Alors comme vous voyez, ça ne chôme pas non plus à l'aréna. Félicitations à Étienne!

NOUVEAU GYMNASÉ À L'ÉCOLE SECONDAIRE

Bonne nouvelle. La construction du gymnase double, tant attendue, devrait débuter vers le 1^{er} juillet. L'annonce officielle des dirigeants du Centre de services scolaire de Portneuf et du gouvernement se fera probablement en juin.

PROJET SQ ET L'ÉCOLE SECONDAIRE

Il y aura un projet qui se déroulera le 9 mai au Centre récréatif Chantal Petitclerc. Ce projet aura pour but de SENSIBILISER NOS JEUNES À LA CONDUITE AVEC LES FACULTÉS AFFAIBLIES. Bravos aux organisateurs pour cette belle initiative. Le Conseil municipal vous souhaite un début de printemps à la hauteur de vos attentes.

Merci!

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE DU CONSEIL

ABRÉGÉ DU PROCÈS-VERBAL DU 12 MARS 2024

- Un avis est donné qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement modifiant le Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux numéro 251-02-2022 afin d'y ajouter des clauses techniques générales.
- Le Conseil adopte le projet de règlement no 251-03-2024 modifiant le Règlement concernant les ententes relatives aux travaux municipaux numéro 251-02-2022 afin d'y ajouter des clauses techniques générales.
- Le Conseil accepte la proposition de prix de Buropro Citation de Saint-Basile au montant de 4 262,18\$, taxes en sus pour l'achat et l'installation des armoires, classeurs et huches.
- Le Conseil confirme sa volonté de travailler conjointement avec le promoteur Arsenault construction en vue de la réalisation d'un projet de construction de bassin de retenue d'eaux pluviales.
- Le Conseil autorise un premier projet particulier visant l'immeuble industriel situé au 585 de l'avenue Principale à savoir sa conversion en logements locatifs.
- Le Conseil accepte l'offre de services de madame Nadine Beaudet pour l'élaboration d'une esquisse préliminaire espace bibliothèque et multifonctionnel ainsi que le réaménagement de l'accès au montant de 1 380,\$ taxes en sus.
- Le Conseil accepte de participer au projet ADOS-OUEST selon le montage financier déposé au conseil à savoir pour les années 2024, 2025 et 2026 et que la réalisation du projet et la contribution de la Ville sont conditionnels à l'octroi de l'aide financière de la MRC de Portneuf ainsi que les autres partenaires.
- Le conseil accepte le texte de l'entente relative à la construction, à l'occupation et à l'exploitation d'un bassin de rétention d'eaux pluviales pour fins publiques sur les terres de Graymont.
- Le Conseil accorde un mandat gré à gré de services professionnels à la firme Stantec aux fins d'étude préliminaire dans le cadre du projet d'augmentation de la capacité de traitement des bassins d'eaux usées de Saint-Marc-des-Carières pour un montant de 21 500,\$ taxes en sus.
- Le Conseil municipal de la ville de Saint-Marc-des-Carières demande à la MRC de Portneuf d'acheminer une demande d'exclusion à la CPTAQ aux fins d'exclure les lots 3 234 190 et 3 234 198 de la zone agricole.
- Le Conseil accepte la demande de Laura Lémerveil soit de permettre l'utilisation du montant de 3 000,\$ dans le cadre de sa campagne de financement.
- Le Conseil est favorable à la tenue du triathlon annuel de l'École secondaire St-Marc et autorise l'utilisation des rues mentionnées ci-dessus ainsi que l'aide des employés disponibles municipaux pour l'installation des cônes de signalisation et de camions municipaux avec gyrophares.
- Le maire et le directeur général/greffier-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de services professionnels en urbanisme.
- Le Conseil autorise un budget de 5 000,\$ dans le cadre du 125^e anniversaire de la ville de Saint-Marc-des-Carières.

**Pour plus de détails concernant les procès-verbaux,
veuillez vous rendre sur le site internet : www.villestm.com**

**Fermeture des bureaux municipaux le 20 mai 2024, en raison
de la Fête des Patriotes.**





TAXES FONCIÈRES 2024

Voici l'échéancier pour vos prochains paiements de taxes municipales:

ÉCHÉANCIER DES PAIEMENTS

2e versement: 30 mai

3e versement: 30 juillet

4e versement: 30 septembre

Advenant un non paiement après les dates d'exigibilité, un taux d'intérêt de 12 % l'an et une pénalité additionnelle de 0.5 % par mois complet de retard, seront ajoutés sur toutes les taxes impayées.

DISTRIBUTION GRATUITE DE COMPOST

La Ville de Saint-Marc-des-Carières vous offre l'opportunité d'obtenir du compost pour vos platebandes ou votre potager. Le compost vous est offert gratuitement par la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf en collaboration avec la Ville.

Le compost est obtenu par la transformation des matières organiques provenant **de la collecte des bacs bruns**. Son excellente qualité permet aux citoyens de l'utiliser pour leur potager, leur pelouse, leurs arbres, leurs arbustes ou leurs platebandes.



IMPORTANT : Le compost permet d'enrichir la terre, il doit donc être utilisé en complément du terreau et non pas en remplacement de celui-ci.

QUAND : À partir du 2 mai

OÙ : Derrière le dôme dans le stationnement du garage municipal situé au 550 Rosaire-F. Savard (dans un compartiment indiqué)

QUANTITÉ : Environ 4 chaudières de 20 litres par résidence

COMMENT : Formule libre-service, premier arrivé, premier servi.

COLLECTE DES HERBES ET FEUILLES 9 MAI 2024



LES ABRIS D'HIVER DOIVENT ÊTRE ENLEVÉS AU 1ER MAI



AVIS PUBLIC ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION 5 PROJETS DE RÈGLEMENT EN URBANISME

Aux personnes intéressées par deux projets de règlement modifiant le Plan d'urbanisme 308-00-2012, deux projets de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 312-00-2012 et un projet de règlement modifiant le règlement de lotissement 311-00-2012 de la ville de Saint-Marc-des-Carières.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 9 avril 2024, le Conseil de la ville de Saint-Marc-des-Carières a adopté :

1. Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 308-22-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité de part et d'autre de l'avenue Rodrigue et d'une portion de la rue de la Station »;
2. Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-51-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de remplacer la zone résidentielle de moyenne densité Rb-5 par la nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-13 »;
3. Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 311-03-2024 modifiant le Règlement de lotissement numéro 311-00-2012 afin d'ajouter des dispositions particulières relatives au lotissement dans la future zone Rc-13 »;
4. Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 308-23-2024 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin de modifier la limite entre l'aire d'affectation résidentielle et commerciale et l'aire d'affectation publique et institutionnelle au niveau du Centre communautaire et culturel »;
5. Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-52-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin d'augmenter le nombre de logement autorisé dans les résidences de la zone Mb-10 et de modifier la limite entre les zones Mb-10 et Pa-4 ».

1. LES PROJETS DE RÈGLEMENTS

- 1.1 Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 308-22-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin de créer une nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité de part et d'autre de l'avenue Rodrigue et d'une portion de la rue de la Station »**

En résumé, ce projet de règlement a pour but de créer une aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité à même une partie de l'aire d'affectation résidentielle de faible densité, approximativement de part et d'autre de l'avenue Rodrigue et d'une portion de la rue de la Station.

Il vise également à ajuster la délimitation entre l'aire d'affectation résidentielle et commerciale de type léger et la nouvelle aire d'affectation résidentielle de moyenne ou haute densité au niveau des lots 6 569 251 et 6 569 252 du cadastre du Québec.

Illustration de la modification du plan des aires d'affectation

Croquis 1.1 Avant



Croquis 1.1 Après



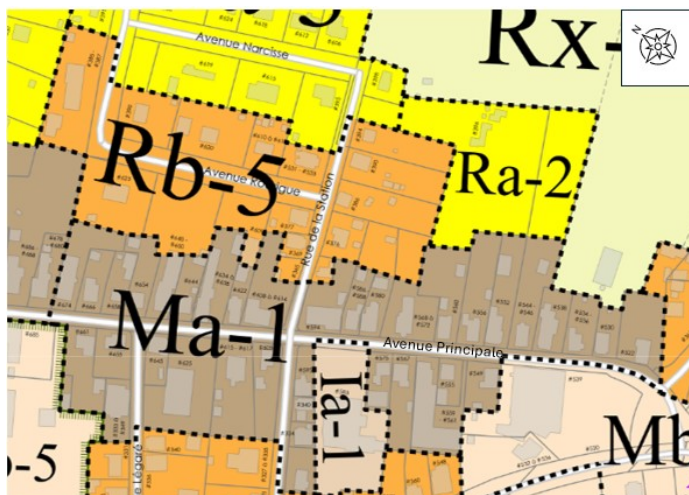
Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-51-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de remplacer la zone résidentielle de moyenne densité Rb-5 par la nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-13 »

Ce projet de règlement a pour objet de créer la nouvelle zone Rc-13 (résidentielle de haute densité) à même la zone d'origine Rb-5 (résidentielle de moyenne densité) ainsi supprimée.

Il vise également à ajuster la délimitation entre la zone d'origine Ma-1 (résidentielle et commerciale légère) et la nouvelle zone Rc-13 (résidentielle de haute densité) au niveau des lots 6 569 251 et 6 569 252 du cadastre du Québec.

La localisation des zones Rb-5 et Ma-1 concernées par la modification réglementaire est illustrée sur le croquis 1.2 ci-dessous. L'illustration de ces zones peut être également consultée au bureau de la Ville.

Croquis 1.2



Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 311-03-2024 modifiant le Règlement de lotissement numéro 311-00-2012 afin d'ajouter des dispositions particulières relatives au lotissement dans la future zone Rc-13 »

Ce projet de règlement a pour objet de fixer, pour les terrains situés dans la zone Rc-13 et desservis par l'aqueduc et l'égout sanitaire, une superficie minimale de 170 mètres carrés par unité de logement, dans le cas d'une habitation multifamiliale et une profondeur moyenne minimale de 22 mètres, dans le cas d'une habitation trifamiliale isolée.

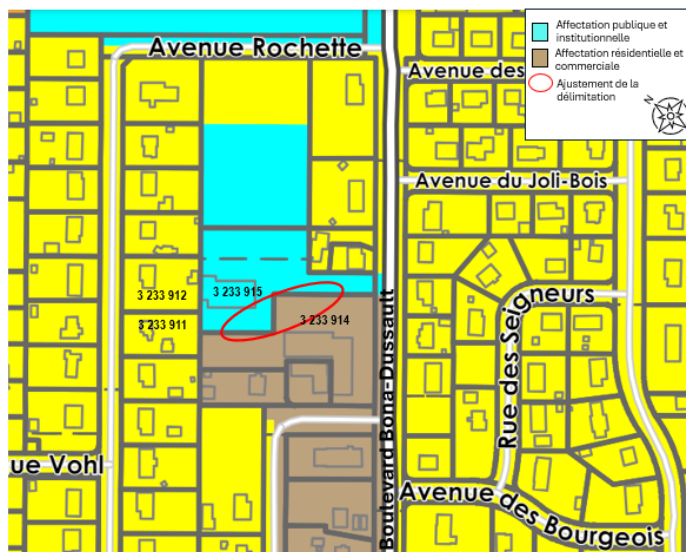
La localisation des zones Rb-5 concernée par la modification réglementaire est illustrée sur le croquis 1.2 ci-dessus. L'illustration de cette zone peut être également consultée au bureau de la Ville.

Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 308-23-2024 modifiant le Plan d'urbanisme numéro 308-00-2012 afin de modifier la limite entre l'aire d'affectation résidentielle et commerciale et l'aire d'affectation publique et institutionnelle au niveau du Centre communautaire et culturel »;

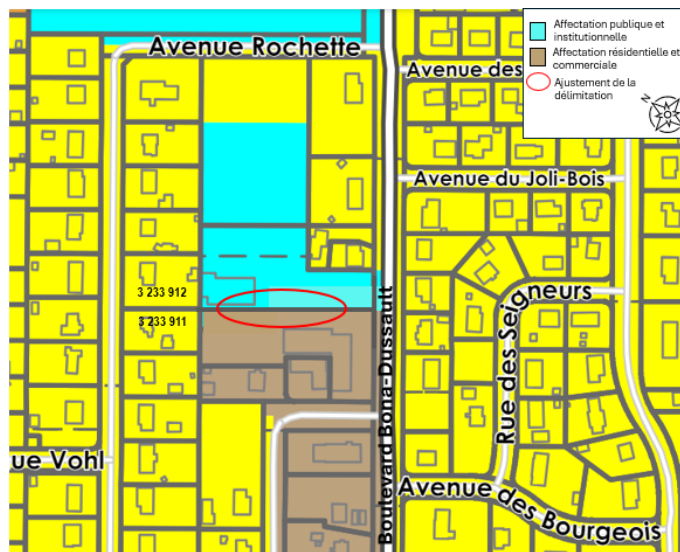
En résumé, ce projet de règlement a pour but de revoir la délimitation entre l'aire d'affectation résidentielle et commerciale et l'aire d'affectation publique et institutionnelle au niveau des lots 3 233 914 et 3 233 915 du cadastre du Québec, afin que la nouvelle limite de zone coïncide avec la future ligne de terrain séparant le Centre communautaire et culturel de la propriété située au 1780 boulevard Bona-Dussault.

Illustration de la modification du plan des aires d'affectation

Croquis 1.4 Avant



Croquis 1.4 Après



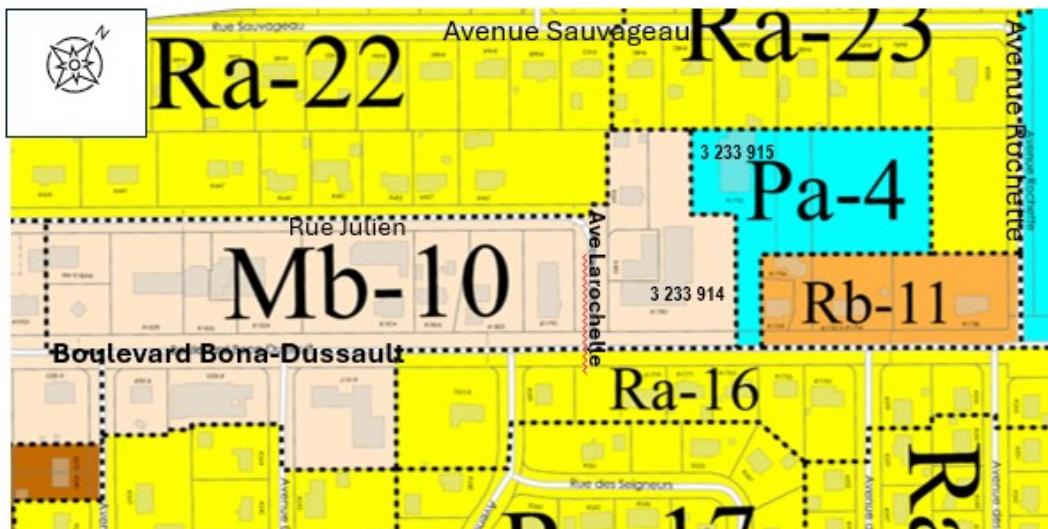
Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-52-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin d'augmenter le nombre de logement autorisé dans les résidences de la zone Mb-10 et de modifier la limite entre les zones Mb-10 et Pa-4».

Ce projet de règlement a pour objet d'augmenter, à 24 unités, le nombre de logements autorisé à l'intérieur des résidences multifamiliales dans la zone Rb-10 (résidentielle et commerciale intermédiaire).

Il vise également à modifier la limite entre la zone d'origine Mb-10 (résidentielle et commerciale intermédiaire) et la zone Pa-4 (publique-institutionnelle) au niveau des lots 3 233 914 et 3 233 915 du cadastre du Québec

La localisation des zones Mb-10 et Pa-4 concernées par la modification réglementaire est illustrée sur le croquis 1.5 ci-dessous. L'illustration de ces zones peut être également consultée au bureau de la Ville.

Croquis 1.5



CONSULTATION PUBLIQUE

Une assemblée publique de consultation portant sur ces 5 projets de règlement se tiendra le **14 mai 2024** à compter de 19h30, au Centre communautaire et culturel, 1770 boulevard Bona-Dussault. Au cours de cette assemblée, lesdits projets de règlement seront expliqués ainsi que les conséquences de leur adoption et le conseil entendra les personnes intéressées qui désirent s'exprimer relativement à ceux-ci.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS

Les 5 projets de règlement et leur résumé peuvent être consultés au bureau de la municipalité situé au 965 boulevard Bona-Dussault aux heures régulières de bureau, soit du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h00 à 17 h00, ainsi que le vendredi de 9h à 12h. Une copie de ceux-ci peut également être remise à toute personne intéressée qui en fait la demande.

RÈGLEMENTS SUSCEPTIBLE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE

Les 2 projets de règlement suivants contiennent des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire :

Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-51-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin de remplacer la zone résidentielle de moyenne densité Rb-5 par la nouvelle zone résidentielle de haute densité Rc-13 »;

Le projet de règlement intitulé : « Règlement numéro 312-52-2024 modifiant le Règlement de zonage numéro 312-00-2012 afin d'augmenter le nombre de logement autorisé dans les résidences de la zone Mb-10 et de modifier la limite entre les zones Mb-10 et Pa-4 ».

Les autres projets de règlement dont les principaux objets sont résumés dans le présent avis ne contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Saint-Marc-des-Carières, ce 10^e jour d'avril 2024.



Navette Or

Saint-Marc-des-Carrières

• vers •

Laurier Québec et Carré d'Youville

Départ à : 8:30 Centre communautaire
8:35 de l'Église

Réservez votre place !

14 mars • 11 avril • 9 mai • 13 juin
D'autres dates à venir

TUTORAT GRATUIT pour les élèves du primaire et du secondaire

- Votre enfant a besoin d'aide pour améliorer son français ou d'autres matières?
- Vous aimeriez que votre enfant rencontre une personne de L'Ardoise pour évaluer ses besoins?

Notre équipe est disponible pour vous!

Pour faire une demande pour votre enfant,
écrivez-nous pour recevoir le formulaire par courriel à
l'adresse suivante:

info@lardoise.org



www.lardoise.org
418-339-2770

CONTACTEZ-NOUS POUR EN SAVOIR PLUS!

L'ARDOISE

Québec 



100ÈME ANNIVERSAIRE MEUBLE PARÉ INC.

Le 7 avril dernier, lors de la célébration du 100^e anniversaire d'Accent Meuble St-Marc, le maire suppléant, M. Carol Denis, a dignement représenté la ville pour cette occasion spéciale. Cette entreprise remarquable a écrit un siècle d'histoire. Cet événement mérite d'être honoré, tant pour la famille Paré que pour notre communauté.

Remontons aux origines : Il est intéressant de savoir que Lucien (fondateur du magasin Meubles Paré) était le fils de Narcisse Théodule Paré qui avait fondé le Magasin Général Paré en 1866 à Deschambault.

En 1923, à l'âge de 29 ans, Lucien, imprégné de l'esprit entrepreneurial familial, ouvre son propre Magasin général sur la rue Principale à St-Marc-des-Carières. C'est également durant cette année-là que les premiers réfrigérateurs FRIGIDAIRE firent leur entrée sur le marché.

En 1930, Lucien ouvre une succursale à Montauban-les-Mines aidé par ses fils Roland et Marc. C'est en 1943, après la Seconde Guerre mondiale que les deux fils de Lucien s'impliquent réellement dans le commerce familial, suivie de leur sœur Thérèse.

En 1952, l'avènement de la première station de télévision CBC a réellement inauguré le marché de la télévision. Marc s'y intéresse grandement et commence à vendre des téléviseurs RCA Victor. C'est à

ce moment que le paysage de St-Marc-des-Carières connaît un changement marquant, avec une multitude d'antennes ornant les toits des maisons.

Dans les années 60, la construction du deuxième bâtiment qui devient le magasin de meubles «Lucien Paré et Fils Ltée» opéré par Roland et Marc.

En 83, suite à ses études, Christian, le fils de Marc, vient prêter main-forte à son père et son oncle sous la bannière « LE MEUBLEUR ». Puis au début des années 2000, France la conjointe de Marc, se joint à l'équipe. L'entreprise est en pleine expansion...

En 2004, l'entreprise devient « Meubles Paré inc. » et en 2005 elle rejoint la bannière «Accent meubles ».

C'est en 2019, que les fils de Christian et France, Étienne et Justin, rejoignent à leur tour, à temps plein, l'entreprise familiale. Tout juste avant la grande crise sanitaire de 2020. L'entreprise forcée de fermer physiquement le magasin et de mettre malheureusement à pied ses employés. Seuls les quatre membres de la famille travaillent à répondre aux urgences par téléphone ou internet. Etienne et Justin livrent les achats sur la galerie des maisons puisqu'il est formellement interdit d'entrer à l'intérieur. Bien que l'impact de la pandémie sur l'économie mondiale fut dévastateur, Meubles Paré fut privilégié de bien tirer son épingle du jeu.

En 2023, c'est le début formel de la quatrième génération. Étienne et Justin se joignent à la grande histoire de Meubles Paré et assurent le succès de l'entreprise par la relève. Résolument tournés vers l'avenir et portés par une riche histoire, nous leur souhaitons beaucoup de succès et de prospérer encore de nombreuses années.

Cent ans d'histoire sous un même nom et une même famille, c'est une rareté qui suscite une grande fierté locale ! Au nom de la Ville de St-Marc-des-Carières, nous exprimons notre fierté et nos sincères souhaits d'anniversaire.



Journée portes ouvertes

Jeudi 6 Juin 2024
10H-19H

MÉCANIQUE
Michel Delisle
ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE
225, Rue Rompré, St-Ubalde
418-277-9004
www.mecaniquemicheldelisle.com

Venez découvrir une large gamme d'équipements à
essence et à batterie

RABAIS EN MAGASIN

A GAGNER



Génératrice
Ducar DG1500

Commandité par

MTI
CANADA



MÉCANIQUE
Michel Delisle
ATELIER RÉPARATION MÉCANIQUE
225, Rue Rompré, St-Ubalde
418-277-9004
www.mecaniquemicheldelisle.com

JOURNÉE PORTES OUVERTES

Jeudi 2 mai 2024 de 12h à 19h



ARIENS



DUCAR



RABAIS DISPONIBLE EN MAGASIN

LE CERCLE DE FERMIERES DE ST-MARC-DES-CARRIÈRES

Souper de l'Artisane: 6 MAI 2024
au centre communautaire et culturel

Prochaine réunion: 3 JUIN 2024
Assemblée générale
et élections aux postes :

- Vice-présidente
- Conseillère 2
- Secrétaire-trésorière.



CLUB FADOQ

vous invite à ses soirées
Souper-Bingo-Danse

30 mai 2024

Billets en vente:
Sylvie Gauthier 418-268-6471
Fernande Sauvageau 418-268-3154
Louise Barrette 418-872-4521



LE CLUB DE PÉTANQUE DES CARRIÈRES

Invitation à toute la population
qui aime jouer à la pétanque !

Lieu: 321 rue St-Jean

Ligue locale :

Tous les lundis à 19h00

Ligue régionale:

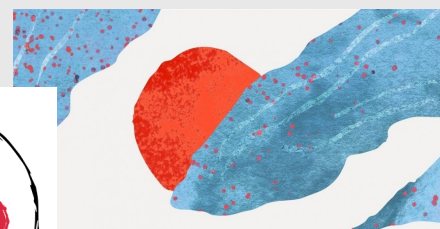
Tous les vendredis et
dimanches à 12h30



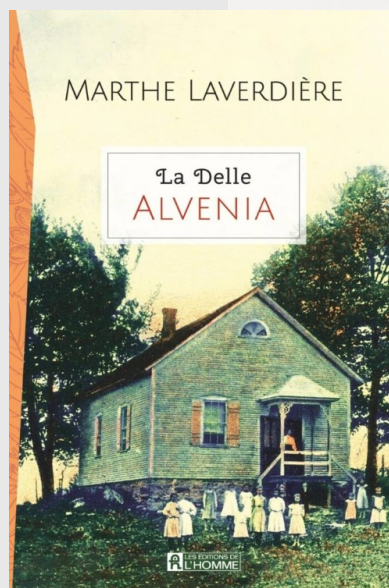
Bibliothèque Municipale

HORAIRE

Les mardis de 18h30 à 19h30
Les jeudis de 12h30 à 13h30
Les samedis de 10h00 à 11h30



MICHEL JEAN
QIMMIK



Chaque mois, l'une de nos bibliothécaires
vous fera découvrir
ses coups de cœur littéraires !

COÛT ANNUEL D'ADHÉSION

Individuel et Familiale
418-268-3561 poste 3862

RÉSIDENT	7 \$	10 \$
NON-RÉSIDENT	9 \$	14 \$

INVITATION - CÉLÉBRATION DU 50^E ANNIVERSAIRE DE L'ÉCOLE SECONDAIRE ST-MARC

L'École Secondaire St-Marc célèbre son cinquantième anniversaire en grand ! Pour marquer cet événement mémorable, la fondation de l'école a prévu une belle fin de semaine d'activités festives.

Le point culminant des festivités sera un grand Gala de Lutte qui se tiendra sous un chapiteau **vendredi le 7 juin** prochain. Les passionnés de ce sport pourront assister à des combats palpitants mettant en vedette des lutteurs talentueux.



GALA DE LUTTE
★ ★ ★ ★ ★
NSPW
NORTH SHORE PRO WRESTLING

MATT FALCO

**VENDREDI
7 JUIN 2024
20H**

**SOUS UN CHAPITEAU À
L'ÉCOLE SECONDAIRE DE
SAINT-MARC**

OUVERTURE DES PORTES 19H

**20\$ EN PRÉVENTE
25\$ À LA PORTE**

Fondation
École secondaire de Saint-Marc

Mais les festivités ne s'arrêtent pas là !

Samedi le 8 juin, visite de l'école à partir de 14h00 et souper spécial suivi d'un spectacle avec Eric Masson qui promet de vous captiver.

L'école secondaire St-Marc a toujours été au cœur de la communauté,

façonnant les esprits et les destins depuis cinquante ans. Cette célébration est l'occasion idéale de rendre hommage à son histoire riche et de célébrer son héritage. Que ce soit en assistant au Gala de Lutte ou en appréciant le spectacle d'Eric Masson, chaque participant contribuera à rendre cet anniversaire exceptionnel.

Ne manquez pas cet événement et venez contribuer à la Fondation de l'École secondaire !

Réservez dès maintenant vos places auprès des membres de la Fondation, à l'école ou par virement Interac à l'adresse fondationessm@gmail.com ou téléphonez au 418-284-1087. Tous les profits de ces activités iront à la Fondation de l'école secondaire de St-Marc.



50^e anniversaire
de l'École secondaire de Saint-Marc

Organisé par
La Fondation

Souper & spectacle d'Éric Masson

Samedi 8 juin 2024

Apéro servi dès 17h30
Souper à 18h30

À VOTRE AGENDA:

- 7 Juin - 20h00
Gala de lutte
- 8 juin - 14h00
Visite de l'école
- 8 Juin - 17h30
Souper-spectacle

ETIENNE BOUILLON BÉGIN (SPORTS) 418-268-3862 poste 33
MATHIEU BERGERON (VIE COMMUNAUTAIRE) 418-284-3760

CULTURE ET LOISIRS



CLUB DE MARCHÉ



Jour : Mardi et Jeudi
Heure : 10h00 à 11h00
Débutant : 23 avril 2024
Coût : Gratuit
Endroit : Stationnement Centre récréatif

Activité gratuite, aucune inscription requise.

Pour information: Etienne Bouillon-Bégin
418-268-3862 poste 33

ATELIERS DE MARIONNETTES

4 MAI 2024 – 13H30

Initiation, spectacle de marionnettes et fabrication d'une marionnette.
5 ans et +



Activité gratuite, mais inscription en ligne obligatoire.



POLITIQUE FAMILIALE

UN BÉBÉ, UN ARBRE !

La ville de Saint-Marc-des-Carières désire souligner la naissance des bébés nés(es) en 2023. La Ville offre à chaque année, à ses résidents, la possibilité d'obtenir gratuitement un arbre de 6 pieds, plus précisément un lilas japonais (emblème floral de St-Marc), lors de la naissance de leur bébé.

Si vous désirez recevoir un arbre, vous devez compléter le coupon ci-dessous, avant le 24 MAI 2024 et le retourner soit par courriel à :

loisir.culture@villestmarc.com

OU

par la poste au 965, boul. Bona-Dussault, St-Marc- des-Carières ,Québec, G0A 4B0

OU

Compléter le formulaire en ligne sur le site internet :
Loisirs et culture/vie communautaire/politique familiale.

Nom du bébé: _____

Date de naissance: _____ 2022

Nom de la mère: _____

Nom du père: _____

Adresse: _____

_____ Saint-Marc-des-Carières

Téléphone: _____

Cellulaire: _____

Courriel: _____

Prenez note que les arbres seront livrés à votre domicile en JUIN. Nous vous contacterons !



salle
CLAUD'LA
ÉBACHER

**PROGRAMMATION
2023-2024**

BILLETS EN VENTE : WWW.VILLESTMARC.COM



**RÉAL
BÉLAND**
11 MAI 2024
20H00
42 \$



**JOSÉ
GAUDET**
7 JUIN 2024
20H00
48 \$



**MARTIN
VACHON**
14 SEPTEMBRE 2024
20H00
37 \$



**MEGAN
BROUILLARD**
21 SEPTEMBRE 2024
20H00
28 \$



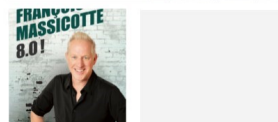
**FRANÇOIS
BELLEFEUILLE**
28 SEPTEMBRE 2024
20H00
34 \$



**BILLY
TELLIER**
11 OCTOBRE 2024
20H00
37 \$



**STÉPHANE
FALLU**
25 OCTOBRE 2024
20H00
38 \$



**FRANÇOIS
MASSICOTTE**
9 NOVEMBRE 2024
20H00
39 \$



**MAXIM
MARTIN**
23 NOVEMBRE 2024
20H00
40 \$

OU PAR TÉLÉPHONE AU 418-268-3862 POSTE 34

CINÉ-CONFÉRENCE



4 OCT 2024 - 19H30

Pour cette conférence, Pierre-Luc Côté nous fera d'abord découvrir le nord de l'Inde en nous présentant les trésors du Rajasthan, les yogis de Rishikesh, les Sikhs d'Amritsar et le chaos de Delhi. Il nous fera ensuite vivre la ferveur de la spiritualité des Indiens de Varanasi et il nous dira pourquoi le Kerala est l'endroit idéal pour relaxer. Comme désert, il nous racontera sa traversée des montagnes de l'Himalaya indien dans la région du Ladakh. À travers son récit, il en profitera pour nous donner quelques conseils pour voyager dans ce pays qui peut paraître un peu intimidant au premier abord.



21 FÉV 2025 - 19H30

L'Indonésie n'a plus de secret pour Pierre-Luc Côté qui y est allé à trois reprises. Au cours de ses différents périples, il a notamment exploré les îles de Java, de Bali, de Lombok, de Flores et de la Papouasie occidentale. Il rapporte de nombreuses photos des volcans qu'il a grimpés, des temples qu'il a visités et des tribus qu'il a rencontrées. Laissez-vous transporter dans l'archipel indonésien l'espace d'un instant à travers les fascinants récits de voyages de Pierre-Luc!



4 AVRIL 2025 - 19H30

Pierre-Luc Côté est récemment parti à la découverte de la Bolivie. En chemin, il a fait le plein de paysages sublimes en parcourant le désert de sel d'Uyuni, en traversant la cordillère Real et en explorant la forêt amazonienne. Constantement accompagné par de nombreux lamas, il a même « frôlé la mort » à vélo sur la route la plus dangereuse du monde et dans les mines de Potosi. Rassurez-vous, Pierre-Luc revient de son voyage bien en vie avec plein d'anecdotes qu'il nous partagera lors de cette nouvelle conférence!

ADMISSION: 25 \$

(Conférence et petites bouchées du pays servis durant l'entracte)

EXPO AGRICOLE



PIÈCE DE THÉÂTRE



SPECTACLE EXTÉRIEUR



salle
CLAUD'LA
ÉBACHER



Jean Coutu



COGECO